

Artémis - Le Dorat (87)

A 70 kilomètres de Limoges, au Nord-ouest de la Haute-Vienne, Le Dorat est une commune de 2000 habitants au cœur d'un secteur qui perd régulièrement de la population. En 1997, Philippe Fosséprez, un Belge féru de nouvelles technologies et résident du Dorat, pense que le télétravail peut contribuer à faire revivre le pays. C'est en ce sens qu'il crée l'Association Régionale de Télétravail (@RT). Ce projet fait l'objet d'un reportage sur la chaîne *Demain !*. Suite à ce reportage, une centaine de personnes issues de toute la France prennent contact avec l'@RT.

De virtuel, le projet va devenir progressivement réel. Avec des financements de l'Etat et de la région, une étude est menée pour évaluer les besoins et les attentes des candidats.

L'@RT fédère les projets des travailleurs indépendants ou salariés, elle loue ses bureaux aux télétravailleurs et met à leur disposition des outils modernes d'information et de communication (téléphone, Fax, Internet...). Grâce au télétravail, l'@RT a pu retenir ou attirer des familles au Dorat (3 familles sont venues s'installer, d'autres, qui avaient leur résidence secondaire au sein de la commune, ont décidé de rester définitivement dans le village) et a permis de créer 10 emplois et regroupe 5 entreprises. L'association s'occupe de l'accueil dans la commune et dans la région des candidats au télétravail. Cette dernière apparaît comme le creuset de réflexions et d'échanges entre les différentes entreprises présentes à l'@RT.

En novembre 1999, le centre Artémis ouvre ses portes. Généré par le Centre Public Multimédia, lui même créé par la commune, ce lieu est ouvert à tous les publics. Les outils multimédias mis à disposition permettent un développement de services de proximité (formation, information publique, échange au sein de réseaux préparation professionnelle). Le centre Artémis permet de générer de nouvelles installations, de nouveaux projets en un seul lieu. Dès lors, Le Dorat mise tout sur les NTIC.

Un an plus tard, est inauguré la pépinière d'entreprises du Dorat et du Haut-Limousin au sein d'Artémis. Elle a été créée en partenariat avec la CCI de Limoges, les communautés de communes du Pays de Bellac et de la Basse-Marche et l'@RT. Aujourd'hui, 10 entreprises sont hébergées par la pépinière. D'autres ont déjà pris leur envol, comme l'APIIC (Atelier Protégé Informatique Internet et Communication). Son but est de promouvoir l'utilisation d'internet par tous (gestion informatique d'outils de gestion des élevages agricoles), mais aussi de constituer un palier d'insertion pour les personnes handicapées moteurs. 14 personnes y travaillent, dont 10 travailleurs handicapés.

En quelques années seulement, le centre Artémis a donné un nouveau visage à la ville du Dorat. Accueil d'entreprises, installation de nouveaux résidents actifs, création d'emplois en zone rurale défavorisée, réhabilitation d'une friche industrielle, pôle de rencontre et d'échange (CPM)... Toute cette dynamique a permis la construction et la rénovation d'habitats, la reprise de commerces, le développement de la sous-traitance mais aussi la réouverture du cinéma.

Contact :

Christelle Frissat
05.55.60.13.66